

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016 A 18H30.

Présents : G. JEAN, G. RISBOURG, C. VIRETTI, F. GOUIRAND, J. BLANC, P. BRESSIER, W. GALIZZI, E. OLIVERO, C. SEBASTIANI, G. LANDAIS, R. FELICIAN, J. ARUTUNIAN.

Excusés : M. ARNOUX a donné pouvoir à G. RISBOURG  
A.BONTOUX a donné pouvoir à G. JEAN

Absents :

I. CHAUVIERE- LAUGIER,

### ORDRE DU JOUR

1. DEBAT PADD
2. TRAVAUX/VOIRIE
3. COMMISSIONS MUNICIPALES
4. QUESTIONS DIVERSES

#### 1. DEBAT PADD

Le conseil municipal doit débattre du PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Madame le Maire invite les Elus à débattre du PADD :

A l'occasion de ce large débat, plusieurs conseillers municipaux se sont exprimés pour donner leur point de vue sur les orientations générales du PADD évoquées précédemment et notamment sur les points suivants :

Mr LANDAIS fait remarquer qu'il serait judicieux de préciser dans le paragraphe PRESERVATION DU HAUT DU CIMETIERE dans l'axe 1 : au point haut du cimetière au Nord-Ouest en lisière de Roubian.

Madame le Maire demandera à G2C de faire appliquer ces modifications et/ou précisions.

Une remarque commune a été faite par une majorité du conseil concernant les chiffres donnés dans l'axe 2 au sujet de l'évolution de la population. Il faudra penser à mettre à jour ces chiffres afin de tomber juste avec les chiffres de l'INSEE.

Madame le Maire demandera à G2C de faire appliquer ces modifications et/ou précisions.

Monsieur LANDAIS demande une explication plus précise des termes employés concernant le maillage des espaces publics c'est-à-dire qu'est ce qui est sous-entendu par échange et partage.

Madame le Maire demandera à G2C de faire appliquer ces modifications et/ou précisions.

Madame BRESSIER demande quelles énergies renouvelables sont à développer, émettre des exemples d'énergie renouvelable ou moins des catégories pour éviter ce que l'on ne veut pas.

Madame le Maire demandera à G2C de faire appliquer ces modifications et/ou précisions.

## 2 .TRAVAUX/VOIRIE

- Au vu des travaux concernant la mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes, un mur de soutènement avec des pierres d'enrochement doit être créé à l'aplomb du talus pour permettre l'agrandissement de l'avancée afin d'y créer une place de stationnement handicapé.

Le mur de soutènement mesurera 23 mètres de long pour une hauteur débutant à 1.80m et finissant à 4 mètres.

Deux entrepreneurs ont été contactés Raymond RIPERT et Patrick BOCCOZ pour établir des devis.

BOCCOZ : 22 600 € HT

RIPERT : 20 800€ HT

Il y a lieu de prendre une délibération, le conseil municipal choisit à l'unanimité l'entreprise RIPERT.

- La haie de cyprès a été coupée afin d'agrandir le petit parking en contrebas de la salle des fêtes à hauteur des containers
- Les travaux de changement de système de chauffage débuteront ce lundi 21 novembre. Tous les utilisateurs de la salle des fêtes ont été prévenus par mail le 24 Octobre.
- Un minuteur a été installé au terrain de boules, pour une meilleure gestion de l'éclairage. Celui-ci sera abaissé pour permettre aux boulistes de tirer droit ! Les guirlandes de Noël seront installées jeudi 24 et vendredi 25 Novembre.
- La réception des offres concernant les travaux de la Turinette s'est clôturée le lundi 14 Novembre 2016 à midi. Deux offres ont été réceptionnées. L'ouverture des plis se fera le Mardi 22 Novembre à 18h. Concernant donc ces travaux, il y a lieu de prendre une décision modificative pour récupérer 70 000€ des escaliers du Château pour lequel les travaux n'ont pas débuté et les déplacer sur les travaux de la Turinette. Il y a lieu de prendre une délibération, le conseil municipal a délibéré à 11 pour et 1 abstention.

## 3. COMMISSIONS MUNICIPALES

### *ECOLE/CANTINE*

- Bonne intégration de Rémi. Nous nous rendons compte qu'avec le nombre croissant d'élèves fréquentant la commune un problème d'encadrement se pose. Madame le Maire propose donc l'ouverture d'un poste supplémentaire en contrat d'emploi d'avenir. Il y a lieu de prendre une délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## TRAVAUX

- Nous allons profiter de l'élagage des platanes et du tilleul pour tailler les acacias au dé

Le prochain conseil est fixé au jeudi 17 novembre 2016 à 18h30.

### CANTINE

- Dans le cadre de la ferme à ta cantine, la commission aimerait organiser une réunion un mercredi matin avec tous les acteurs concernés.

### CIMETIERE

- La commission cimetière possède toujours qu'un seul devis concernant la remise en état des papiers administratifs ainsi que la saisie informatique des fiches des caveaux du cimetière mais aussi une aide juridique , la recherche généalogique , la création d'un columbarium , d'un jardin du souvenir.  
Mr LANDAIS informe le conseil qu'une autre société propose les mêmes types de services. La commission va donc prendre contact avec cette société. Mr LANDAIS fait connaître son souhait de démissionner de cette commission.

### PATRIMOINE CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- Le projet « jardins partagés » se révèle plus compliqué que prévu à mettre en place en raison des difficultés d'acquisition des terrains et l'irrigation de ceux-ci.

### COMMUNICATION

- Refaire une annonce dans le bulletin municipal concernant les inscriptions volontaires aux commissions extramunicipales.  
La date limite pour les envois d'articles est prévue le 04/12 un délai supplémentaire est accordé pour la commission école.

## 4. QUESTIONS DIVERSES

- La demande de subvention pour les escaliers du château est en attente de signature par contre nous ne savons pas si celle-ci est positive ou négative.
- Le repas de Noël de la cantine est le jeudi 15 décembre
- Le repas de Noël des anciens est le vendredi 16 décembre.
- La mise en place du logiciel ANTAÏ doit être faite dans ses prochains jours
- L'archiviste et avance dans les temps de sa mission.
- Le prochain conseil sera le jeudi 8 décembre.
- Les vœux du maire se dérouleront le samedi 14 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes.

**SEANCE LEVEE A 21H**